

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité d'Aston-Jonction, tenue le 3 avril 2023, à 19 h 30.

Enregistrement de la séance sur YouTube.

Madame la mairesse, Christine Gaudet, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Liliane St-Hilaire, siège 1

Benoit Lussier, siège 2

Line Pellerin, siège 3

François Page, siège 4

Saül Bergeron, siège 5

M. René St-Pierre est absent.

M. François Noël est désigné greffier-trésorier de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse déclare le quorum et la séance ouverte à 19 h 30

2023-04-030

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023.

4. COMITÉS ET INFORMATIONS

5. ADMINISTRATION

5.0. Résolution pour les comptes payés et à payer de mars 2023 et avril 2023.

5.1. Balayage des rues – entente avec la Municipalité de Sainte-Eulalie

5.2. Présentation des dépenses pour le système de chauffage et climatisation au dépanneur, soumissionnaire

5.3. Présentation des dépenses pour le panneau électrique au dépanneur, soumissionnaire

5.4. Résolution d'appui pour le programme de soutien de la MADA volet 2

5.5. Résolution d'ouverture d'un poste d'emploi et délégation de pouvoir pour représenter la municipalité.

5.6. Résolution PGAM pour obtenir un relevé des éléments de surface manquants (Arpenteur)

5.7. Résolution PGAM pour obtenir un bilan de santé des bâtiments municipaux (Architect)

5.8. Résolution PGAM pour obtenir un tableau de bord d'aide à la décision (Ingénieur)

5.9. Résolution pour accepter le versement d'un montant de 2,000\$ au dépanneur à partir du don de 2022.

5.10. Journée municipale de plantation d'arbres (date, heure, nombre).

6. VARIA

6.0. Permis de constructions du mois de mars 2023.

7. PERIODE DE QUESTIONS

8. CLOTURE DE LA SEANCE

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

En conséquence

il est proposé par madame Liliane St-Hilaire,

appuyé par monsieur Benoit Lussier,

et résolu,

QUE l'ordre du jour est accepté.

Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

3.1 - PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2023

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2023;

ATTENDU QUE le Conseil se déclare satisfait du contenu et dispense la lecture du procès-verbal par le greffier-trésorier de la séance;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Benoit Lussier
appuyé par madame Line Pellerin
et résolu,

D'APPROUVER le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2023 tel que rédigé et d'approuver une correction au procès-verbal du 6 février 2023 pour un compte à payer.

Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

**INFORMATIONS / COMITÉS****LOISIRS**

L'activité de la St-Jean a été planifiée pour le 17 juin. Les places du camp de jour sont limitées et la date limite pour la rencontre obligatoire est le 5 avril à 18 h 30 à la salle communautaire de Daveluyville.

RIGIDBNY

- Adoptions d'une Politique de gestion contractuelle.
- Les composteurs de bois, qui sont vendus par la régie, sont fabriqués par le CQEA.
- Les dossiers des écocentres sera mise à jour sous peu.
- L'appel d'offre qualitatif pour la collecte des matières organiques sera fait pas une firme indépendante.
- Pour les plastiques agricoles, c'est toujours la Ferme Bibomeau qui fait la collecte à Aston-Jonction.

RISI

Les réunions sont aux deux mois, aucune nouvelle pour le mois en cours.

BIBLIOTHÈQUE

M. René St-Pierre est absent, suivez les nouvelles sur la page Facebook de la bibliothèque.

CDÉ

La subvention de Nouveaux-Horizons a été clôturée durant le mois de mars. Les rapports finaux seront envoyés sous peu. Il y aura une assemblée générale annuelle (AGA) pour le comité de développement économique le 11 avril 2023 au sous-sol de l'église à 18 h 30.

MADA

Le lancement de la politique de la MADA aura lieu le 14 avril à Saint-Célestin. C'est un total de 18 personnes qui sont invités entre 10 h et 14 h. Pour ce qui est de la subvention de la MADA, il reste un montant de 255.21\$.

MUNICIPALITÉ

- La subvention TECQ sur les travaux de 2020 a été encaissée en avril.
- Des négociations seront faites avec la Caisse Populaire pour le renouvellement de l'entente.
- Six lumières ont été changées ce mois-ci sur le territoire.
- Un nouveau transport collectif est mis en place avec la MRC pour offrir aux citoyens un transport vers Saint-Léonard d'Aston à tous les vendredis sous réservation.

- Pour le paiement des taxes municipales, la municipalité est maintenant accessible dans les fournisseurs, vous pourrez utiliser ce service pour faciliter le paiement avec les banques et caisses suivantes : Banque Laurentienne, Banque Nationale, Caisse Desjardins et bientôt la Banque Royale RBC.
- Plusieurs travaux de voiries ont été effectués au début de l'année pour les dommages sur l'asphalte.
- La municipalité assistera à une rencontre avec la MRC le 4 avril dans le but d'obtenir plus d'information sur le projet éolien. Certains agriculteurs ont déjà été approchés pour ce projet.
- Un courriel a été envoyé Ministère des transports du Québec pour noter la qualité du 11^e rang.

ADMINISTRATION

2023-04-032

5.0 - COMPTES PAYES ET A PAYER

RATIFICATION DES COMPTES PAYES

Date de facture	Fournisseur	Description	Montant	# chèque
20-03-2023	Sanivert	Vidange Fosse septique dépanneur	459,90 \$	6990
23-03-2023	Groupe degrandpré	2x Analyse d'eau dépanneur	235,70 \$	6991
01-04-2023	RPM excavation	Déneigement 5/6, route	7 655,45 \$	6992
01-04-2023	Ferme Normence	Déneigement 2/2, stationnement	1 690,13 \$	6993
01-04-2023	Vincent Labarre	Déneigement trottoirs mun.	34,20 \$	6994
01-04-2023	RIGIDBNY	Régie des déchets 4/12	3 430,00 \$	6995
15-04-2023	RISI	Régie incendie 2/4	17 294,82 \$	6996
29-03-2023	George Boudreault	Travaux (asphalte, lumières, ...)	511,64 \$	6997
13-03-2023	Lemteck	Lumières (6 changements)	794,66 \$	6998
07-03-2023	Doyon després	Mélangeur et autres subv (MADA)	205,73 \$	6999
16-03-2023	Sonia Therrien	Bacs à jardin	689,81 \$	7000
27-03-2023	Mégaburo	Impression mars	56,74 \$	7001
01-04-2023	François Noël	Salaire 26-02 au 25-03	3 565,34 \$	7002
01-04-2023	Line Pellerin	Tablettes et comptoir (MADA)	82,64 \$	7003
01-03-2023	Energie et ress. Nat.	Avis de mutation	5,00 \$	7004
TOTAL des chèques			36 711.76 \$	
Récurrent				
	Hydro-Québec	Éclairage public (au mois)	343.72 \$	Vir. bancaire
	Hydro-Québec	Bureau municipal (au 2 mois)		Vir. bancaire
	Hydro-Québec	Loisirs d'Aston (au 2 mois)		Vir. bancaire
	Hydro-Québec	Garage Municipal (au 2 mois)		Vir. bancaire
	Ebox	Internet municipalité	57,61 \$	Vir. bancaire
	Ebox	Internet dépanneur	51,74 \$	Vir. bancaire
	Grenco	Location photocopieur	118,51 \$	Vir. bancaire
	Banque Nationale	Paiement de l'emprunt	2 098,90 \$	Vir. bancaire
	Suite Microsoft	Licence Office mensuelle	80,71 \$	Visa
	Voip.MS	Téléphone (Mun, dép, biblio)	163.00 \$	Visa

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport sur les dépenses et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Benoit Lussier
appuyé par madame Line Pellerin
et résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses soit accepté tel que présenté. Le directeur général et greffier-trésorier est autorisé à payer lesdites dépenses.

Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

2023-04-033

5.1 - BALAYAGE DES RUES – ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE EULALIE

ENTENDU qu'une entente est intervenue avec la Municipalité de Sainte-Eulalie par les années passées afin de partager les coûts de balayage des rues de la Municipalité d'Aston-Jonction;

ENTENDU que le coût est au prorata du nombre de kilomètre que parcourt la machinerie;

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Aston-Jonction a toujours été satisfait de cette entente;

En conséquence,
il est proposé par madame Liliane St-Hilaire
appuyé par monsieur Saül Bergeron
et résolu,

QUE le travail de balayage de rue soit partagée au prorata des coûts avec la Municipalité de Sainte-Eulalie pour la saison 2023;

QUE le passage sera d'une seule fois pour l'année 2023.

Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

2023-04-034

5.2 - PRÉSENTATION DES DÉPENSES POUR LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION AU DÉPANNEUR

CONSIDÉRANT les besoins pour le remplacement du système de chauffage au dépanneur.

CONSIDÉRANT les besoins pour le remplacement du système de climatisation au dépanneur.

CONSIDÉRANT les besoins pour le déplacement du réservoir à eau chaude.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Benoit Lussier
appuyé par monsieur Saül Bergeron
et résolu,

D'APPROUVER la soumission de Chauffage Nord-Sud au montant total de 14 880\$ plus les taxes applicables pour le démantèlement de l'ancien chauffage au Mazout et du brûleur, POUR L'ajout d'un système électrique pour le chauffage des planchers à l'eau, pour la localisation du réservoir à eau chaude et pour le remplacement de la thermopompe du dépanneur.

2023-04-035

5.3 – PRÉSENTATION DES DÉPENSES POUR LE PANNEAU ÉLECTRIQUE AU DÉPANNEUR

CONSIDÉRANT le remplacement du système de chauffage qui apporte une demande électrique de 80 ampères supplémentaires pour éliminer le Mazout du dépanneur.

CONSIDÉRANT que le panneau électrique actuel ne possède pas l'espace requis pour les nouveaux besoins énergétiques

En conséquence,
il est proposé par madame Liliane St-Hilaire
appuyé par monsieur François Page
et résolu,

D'APPROUVER la soumission de Lemteck inc. pour un montant total de 3 072.50\$ plus les taxes applicables. Il y aura donc l'ajout d'un second panneau de 200 ampères.

2023-04-036

5.4 – RÉSOLUTION D’APPUI POUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MADA VOLET 2

ATTENDU QUE la municipalité a adopté une politique et un plan d’action en faveur des aînés pour 2023-2025 ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à la création et la mise sur pied d’un comité de suivi local du plan d’action Municipalité amie des aîné(e)s (MADA), incluant au moins deux sièges pour des personnes représentantes des aîné(e)s (organisme ou personne aînée) qui sont reconnues et engagées dans leur communauté, ainsi qu’un siège pour un(e) élu(e) responsable du dossier « aînés » ;

ATTENDU QUE, la volonté des élus municipaux de soutenir le déploiement du plan d’action ;

ATTENDU QUE la MRC de Nicolet-Yamaska a intention de déposer une demande financière pour le soutien à la mise en œuvre de plans d’action en faveur des aînés, dans le cadre du lancement de l’appel de projets 2023, et ce, selon les critères l’admissibilité de la MRC ;

ATTENDU QUE, la MRC doit avoir l’engagement de municipalités ;

En conséquence,
il est proposé par madame Liliane St-Hilaire
appuyé par monsieur Saül Bergeron
et résolu,

QUE le conseil municipal participe à la demande collective de la MRC auprès du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux pour le soutien à la mise en œuvre de plans d’action en faveur des aînés.

→ 5.5 – OUVERTURE D’UN POSTE D’EMPLOI ET DÉLÉGATION DE POUVOIR POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ

La municipalité souhaite faire l’embauche d’une personne pour faire les travaux de pelouses et autres travaux de maintenance. Auparavant la pelouse était donnée à contrat. La municipalité souhaite afficher une l’offre d’emploi qui va paraître sous peu dans le but de procéder à l’embauche d’ici le 1^{er} mai.

Le directeur général prendra les décisions nécessaires à l’embauche de cette nouvelle ressource dans l’exercice de ses fonctions.

2023-04-037

5.6 – RÉSOLUTION PGAM POUR OBTENIR UN RELEVÉ DES ÉLÉMENTS DE SURFACE MANQUANTS (ARPENTEUR)

CONSIDÉRANT que le Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités demande un Rapport concernant l’état des actifs;

CONSIDÉRANT que les éléments manquants de surface (signalisation, regard, vanne, borne-fontaine, etc.) du périmètre urbain doivent être inventoriés par un arpenteur;

CONSIDÉRANT que le Groupe Synergis a transmis une offre selon un tarif horaire de pour effectuer le relevé des éléments de surface manquants;

CONSIDÉRANT que Techni-Consultant a transmis une estimation au montant maximum de 1600 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que seulement les heures réelles travaillées seront facturées;

CONSIDÉRANT que ces dépenses font partie des dépenses admissibles de l’aide financière du Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités;

En conséquence,
il est proposé par monsieur François Page
appuyé par madame Liliane St-Hilaire
et résolu,

De mandater le Groupe Synergis au montant maximum de 1 600 \$ plus taxes, pour effectuer le relevé des éléments de surface manquants dans le cadre de l'élaboration du Programme de gestion des actifs.

2023-04-038

5.7 – RÉOLUTION PGAM POUR OBTENIR UN BILAN DE SANTÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (ARCHITECT)

CONSIDÉRANT que le Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités demande un rapport concernant l'état des actifs;

CONSIDÉRANT que les bâtiments municipaux représentent des actifs municipaux, un bilan de santé doit donc être effectué par une firme d'architectes;

CONSIDÉRANT que Techni-Consultant a transmis une demande de proposition à sept (7) firmes d'architectes pour l'élaboration du bilan de santé des bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT que Techni-Consultant a transmis une recommandation indiquant que la firme TBMaestro inc. est le seul soumissionnaire conforme au montant de 11 000 \$ avant taxes pour l'inspection de l'ensemble des bâtiments ;

CONSIDÉRANT que ces dépenses font partie des dépenses admissibles à l'aide financière du Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Saül Bergeron
appuyé par madame Line Pellerin
et résolu,

De mandater la firme TBMaestro inc. au montant de 11 000 \$ plus taxes pour l'élaboration du bilan de santé des bâtiments municipaux dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités.

2023-04-039

5.8 – RÉOLUTION PGAM POUR OBTENIR UN TABLEAU DE BORD D'AIDE À LA DÉCISION (INGÉNIEUR)

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Aston-Jonction a obtenu une aide financière de la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre du programme de gestion des actifs municipaux;

CONSIDÉRANT qu'un des documents livrables de ce programme est un tableau de bord d'aide à la décision;

CONSIDÉRANT que ce tableau de bord d'aide à la décision doit inclure l'intégration des actifs municipaux dans une base de données de géomatique, l'établissement des cycles de vie de chaque type d'infrastructure, l'estimation des coûts unitaires des interventions et leur valeur de remplacement;

CONSIDÉRANT que ce tableau de bord d'aide à la décision doit être réalisé par un ingénieur;

CONSIDÉRANT que l'entreprise PLP Consultants a transmis une offre de services professionnels au montant de 4 000 \$ avant taxes pour l'élaboration du tableau de bord d'aide à la décision;

CONSIDÉRANT que ces dépenses sont admissibles à l'aide financière du Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités;

En conséquence,
il est proposé par madame Liliane St-Hilaire
appuyé par monsieur Benoit Lussier
et résolu,

De mandater l'entreprise PLP Consultants au montant de 4 000 \$ plus taxes pour effectuer le tableau de bord d'aide à la décision dans le cadre de l'élaboration du Programme de gestion des actifs.

→ **5.9 –VERSEMENT D'UN MONTANT DE 2,000\$ AU DÉPANNEUR À PARTIR DU DON DE 2022**

M. François Noël mentionne qu'un montant de 2,000\$ a été versé au dépanneur par rapport au montant du don de 2022 qui n'avait pas entièrement été versé en date du 31 décembre 2022. Il reste un montant de 7,000\$ à verser du don de 2022 pour les activités du dépanneur.

→ **5.10 – JOURNÉE MUNICIPALE DE PLANTATION D'ARBRES (DATE, HEURE ET NOMBRE)**

CONSIDÉRANT qu'il est possible d'obtenir gratuitement des arbres de 25 à 100 cm de haut en moyenne et offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFF) dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts ;

CONSIDÉRANT que la gracieuseté du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs avec la participation de l'Association forestière du sud du Québec sera bénéfique à l'embellissement de notre municipalité ;

UN nombre de 6 paquets de 50 arbres de feuillus et de conifère est demandé pour distributions aux citoyens d'Aston-Jonction ;

La municipalité d'Aston-Jonction décrète la journée de l'activité qui se déroulera au garage municipal de la rue Blais, le dimanche 27 mai entre 10 h et 14 h et invite ses citoyens en grand nombre à se procurer 1 à 3 arbres gratuitement ainsi que les fiches explicatives de plantation.

6.1 - PERMIS DE CONSTRUCTION

Pour le mois de mars, il y a eu l'émission de deux permis pour une valeur des travaux de 5 000.00\$.

PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2023-04-040

CLOTURE DE LA SEANCE

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour ont été discutés ;

En conséquence,
il est proposé par madame Liliane St-Hilaire
et résolu à l'unanimité

QUE la séance est levée à 20h 03.

Christine Gaudet,
Mairesse

François Noël,
Directeur général & greffier-trésorier